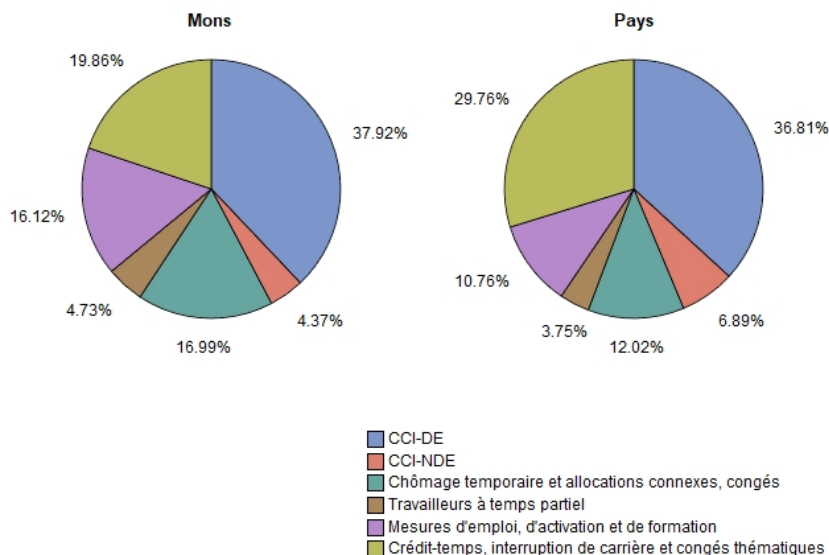


Entité: Mons



Directeur: Michel UREEL
 Nombre d'agents: 184
 Nombre en équivalents à temps plein: 158

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	378.405	5,2
Assurés contre le chômage (2)	169.423	4,3
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	140.741	4,0
Taux du chômage (4)	11,9	

Vision globale 2019	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	133.708	7,5
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	2.480	6,3
Dossiers litiges achevés	6.845	6,8
Contrôles achevés	3.193	5,7
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	4.019	6,3
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	808	13,7
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2018	393,8	6,5
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2019	369,3	6,6
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	26,8	6,2
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	6,2	7,6

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2019)			Nombre	% par rap. au pays
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI- NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	16.951	6,3
		Après études	3.888	12,1
		Travailleurs à temps partiel volontaire	759	4,0
		Chômage avec complément d'entreprise	455	4,6
		Hommes	12.330	6,7
		Femmes	9.722	6,6
		Chefs de ménage	6.679	7,1
		Isolés	5.906	6,8
		Cohabitants	9.467	6,4
		Total	22.052	6,7
	CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	159	4,3
		Chômage avec complément d'entreprise	1.660	3,5
		Chômeurs âgés	685	6,8
		CCI-NDE, aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	37	4,9
		Total	2.541	4,1

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2019)			Nombre	% par rap. au pays
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires		9.369	9,5
	Parents d'accueil		161	10,0
	Période non rémunérée dans l'enseignement		268	7,8
	Vacances jeunes		73	2,4
	Vacances senior		6	1,9
	Congés: soins d'accueil		6	3,6
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR		2.740	8,3
	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR		14	3,5
	Total		2.754	8,2
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	369	15,0
		Activa - réglementation régionale	4.843	14,5
		Programmes de transition	361	14,7
		SINE	960	10,0
	Mesures pour travailleurs		196	2,1
	Mesures de formation	Formation professionnelle	1.541	5,7
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	985	10,1
		Autres	2	0,6
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation de licenciement	0	7,3
		Allocation en compensation de licenciement	117	6,2
Dispenses d'IDE particulières	Activités à l'étranger		0	4,2
	Activités ALE ou APS		239	14,8
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	2.840	5,3
		Sans allocations	93	9,1
		Total	2.933	5,4
	Crédit-temps	Avec allocations	4.451	4,1
		Sans allocations	464	4,7
		Total	4.915	4,2
	Congés thématiques	Avec allocations	3.449	3,9
		Sans allocations	253	4,2
		Assistance médicale	336	1,7
		Congé parental	3.362	4,5
		Congé pour soins palliatifs	3	1,0
	Total		3.702	3,9
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		2.812	5,6
	Autres attestations		21.898	13,4
	Total		24.710	11,6

(1) Population au 1er janvier 2019 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2018. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2018 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2018 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2018; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2018 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2019 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2018 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).